

Nom : Garçon Fille

Prénom :

Date de naissance : / /

Âge : ans

Adresse domicile :

Tél domicile :

Tél de l'ado :

École de l'enfant :

Quartier :

Nom et Prénom du père :

Tél employeur :

Portable :

Nom et prénom de la mère :

Tél employeur :

Portable :

L'enfant est-il autorisé à rentrer seul chez lui ? Oui Non

Personne(s) à contacter en cas d'urgence :

1 - tél. :
2 - tél. :
3 - tél. :

Assurance responsabilité civile :

Compagnie :

N° de police :

Autorisation Parentale :

Je soussigné(e) : père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles), autorise mon enfant à participer à toutes les activités proposées par les services municipaux concernés, dont les sorties hors commune, quel que soit le moyen de transport, les activités sportives et nautiques, sauf contre-indication médicale.

J'autorise le Directeur et l'équipe d'animation à le faire soigner et à faire pratiquer toute intervention médicale en cas d'urgence.

J'autorise Je n'autorise pas que mon enfant soit photographié par les animateurs dans le cadre des activités du local ou par la presse locale.

Nom, Prénom :

Signature :

Renseignements médicaux :

Médecin traitant (facultatif) : Dr

Tél :

Vaccinations : D.T.P. :
Dernier rappel :

B.C.G. :
1^{ère} vaccination :

L'enfant est-il hémophile ? Oui Non

Asthme : Oui Non

Allergies : Médicamenteuse : Oui Non

Cause :

Alimentaire : Oui Non

Cause :

Traitement médical particulier lors de la présence dans le local :

Oui Non

Si oui, lequel :

(Joindre une ordonnance récente)

Si le jeune a des difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, opération, rééducation) précisez les dates et les précautions à prendre :

Tarifs :

1^{er} enfant : 10,80 euros

2nd enfant : 8,80 euros

3^e enfant et plus : 5,40 euros

Sorties intra-muros : 3,20 euros

Sorties extra-muros : 7,50 euros

Rappel : Nous vous rappelons que l'Accueil de Loisirs est une structure ouverte. Les adolescents peuvent rentrer et sortir quand ils le souhaitent sauf en cas d'activités continues (sorties...).

La structure ne possédant pas de cantine, les adolescents devront se rendre à leur domicile afin de déjeuner, sauf si un déjeuner en commun est prévu.

J'autorise également mon enfant à consommer, pendant les goûters et les repas exceptionnels, toute nourriture qui aura été apportée et/ou confectionnée par les animateurs ou les jeunes (gâteaux, crêpes, plats, boissons...) en tenant compte des éventuelles allergies alimentaires que celui-ci aurait (dans ce dernier cas ne pas omettre de le signaler).

Il est déconseillé d'apporter des objets de valeur dans les structures. Nous dégageons toute responsabilité en cas de perte ou de vol de ceux-ci.

Documents à apporter :

- carnet de santé
- assurance

Date :

Nom et prénom :

Signature :